
Protéger vos innovations

[Imprimer](#)

Etre conseillé en **propriété intellectuelle** tout au long de votre démarche d'innovation : **analyse du besoin** pour une vision prospective des **atouts compétitifs** de la propriété intellectuelle, **recherche d'antériorité** de brevets et mise en place d'une **stratégie de dépôt**.

Les droits de propriété intellectuelle représentent un **actif de l'entreprise** pouvant être valorisé par des **contrats de licence** sur lesquels certains juristes d'Enterprise Europe Network vous conseillent.

Les droits de propriété intellectuelle sont une source d'information pour générer de nouvelles idées

et surveiller son environnement concurrentiel.

Pour en savoir plus [contactez votre conseiller Enterprise Europe Network](#)